

Été 1945, des prisonniers de guerre allemands (PGA) assassinés

J. ALBERT, J. PIRONDEAU, L. RICHARD

Notre enquête de terrain sur le parachutage d'armes du 4 janvier 1944 à la limite des communes de Berthegeon et d'Orches, les arrestations qui ont suivi et la suite judiciaire à la Libération nous a révélé des faits gardés dans le secret de familles ou de villages : l'assassinat en juin et juillet 1945 de dix-huit prisonniers allemands sur les communes voisines de Saint-Genest-d'Ambière, Saint-Christophe et Sossais.

Le contexte : Les prisonniers de 1940, les déportés et les travailleurs du STO (Service du Travail Obligatoire) ne reviennent au pays qu'à partir de mai 1945. Lors de la Libération, pendant l'été 1944, de nombreux soldats allemands, de la *Wehrmacht* ou des *Waffen SS*, sont faits prisonniers. Dans la Vienne, ils sont regroupés au dépôt 91 de la Chauvinerie, à Poitiers. Ce camp de prisonniers allemands met à la disposition des agriculteurs qui en font la demande des hommes pour aider aux travaux des champs. Se constituent ainsi des commandos de travail dans le département dans des lieux où sont rassemblés ces hommes (10 à 20 en général). Ils dorment dans un local dédié, rejoignent le matin la ferme qui les emploie et reviennent le soir. Un civil assure la surveillance et ferme à clé chaque soir le dortoir. Parfois, les conditions de gardiennage s'assouplissent. Ces prisonniers sont censés ne pas se déplacer seuls. Mais la distance entre leur local et la ferme, parfois de plusieurs kilomètres, source de perte de temps chaque matin et chaque soir, amène certains fermiers à les héberger chez eux. Ce qui, en passant, semble être un signe de relations humaines apaisées entre Allemands et Français alors que la guerre n'est qu'en voie de se terminer.

Une évasion collective à Saint-Genest.

Le 26 juin 1945, la brigade de Lencloître établit un procès-verbal constatant l'évasion de 12 PGA (prisonniers de guerre allemands) affectés au commando de Saint-Genest. Albert Charron, huissier mobilisé, chargé de sa garde, témoigne des faits suivants : Dans la nuit du 23 au 24 juin, nuit de la Saint-Jean célébrée par des rassemblements et des feux de joie dans les villages, il rejoint le dortoir à 1 h 15, et constate qu'il n'y a rien d'anormal avant de fermer la porte à clé et de barricader les volets de la fenêtre avec une planche. À son lever à 5 h 45, il remarque la fenêtre ouverte et la porte entrebâillée. *Les prisonniers étaient disparus laissant leur paquetage dans le plus grand désordre.* Il précise que les volets et la serrure sont en très mauvais état et que les prisonniers ont l'habitude de se rendre seuls dans les fermes parfois distantes de 4 kilomètres. Charron se rend alors dans ces fermes dans l'espoir d'y retrouver les PGA. Mais ceux-ci n'ont pas rejoint les fermes. Charron informe le dépôt 91, puis la gendarmerie de leur disparition. Une évasion collective est alors évoquée.

Dans le même P., deux témoins, Raymond Bertin et Émile Bonnin, affirment avoir vu cette nuit-là deux hommes, inconnus d'eux, rôder autour du dortoir : un civil et un autre en tenue militaire avec casque et mitraillette. *Ils étaient arrêtés devant le commando. (...) Ils semblaient surveiller quelque chose.*

Un massacre à Saint-Christophe.

Le capitaine Baustert, chef de la gendarmerie de Châtellerault, signale aux autorités locales et départementales : *Le 17 juillet 1945, vers 3 heures, à Saint-Christophe (Vienne), des inconnus ont exécuté sommairement un groupe de 6 prisonniers militaires allemands, détachés en Commando pour les travaux de la culture. Après avoir lancé de l'extérieur par la fenêtre une grenade dans le local isolé où les prisonniers passaient habituellement la nuit, les agresseurs enfoncèrent la porte, pénétrèrent dans la pièce et achevèrent tous les blessés à coup de mitraillette.*

Il conclut : *Cette exécution sommaire a suscité une certaine émotion parmi la population rurale de la région qui emploie avec satisfaction la main d'œuvre allemande.*

Les 12 PGA de Saint-Genest retrouvés massacrés.

Le 20 juillet, la compagnie de gendarmerie de Châtellerault confirme un précédent message téléphonique: *Plusieurs cadavres en putréfaction viennent d'être découverts à Bourg-Joly, commune de Sossais, dans une carrière abandonnée. Il semble qu'il s'agit des 12 prisonniers allemands disparus dans la nuit du 23 au 24 juin 1945 du Kommando (sic) de St-Genest².*



Que dit la presse ?

Le Libre Poitou du 19 juillet relate l'attaque de Saint-Christophe : *Six prisonniers allemands tués par une grenade*. Les faits sont rapportés, ajoutant même que le gardien est un prisonnier rapatrié qui, conformément aux instructions, enlevait aux Allemands souliers et pantalon avant de les enfermer.

Trois jours plus tard, *Le Patriote Poitevin*, hebdomadaire communiste, rapporte à son tour : *Des provocateurs tuent 6 prisonniers allemands. (...) Le Parti Communiste s'élève contre de tels actes. (...) Le châtimement du peuple allemand, ce sera de réparer les ruines qu'il a accumulées, de relever les pays qu'il a détruits avant même de pouvoir relever le leur*.

Le 23, *Le Libre Poitou* évoque la découverte de quatre corps dans une cave de Sossais. *Ces prisonniers s'étaient évadés dans la nuit du 24 juin en compagnie de huit camarades (...) et l'on suppose qu'une exploration approfondie de la cave macabre permettra de découvrir d'autres cadavres*.

Le 28, le même quotidien confirme : *les huit autres cadavres ont été découverts dans la même cave. Les Allemands avaient été abattus d'une balle dans la tête ou dans le ventre. Plusieurs avaient les mains attachées derrière le dos avec du fil de fer et portaient des traces de coups faits à l'aide d'instruments contondants*. Les cadavres ont été enterrés au cimetière de Sossais. *Le Parquet et la police mobile (...) continuent l'enquête*.

Comment réagissent les autorités ?

Le 25 juillet, le préfet André Trémeaud informe le cabinet du ministre de l'Intérieur Adrien Tixier, liant les événements de Saint-Christophe et de Saint-Genest à un autre qui s'est déroulé à Usson-du-Poitou où deux prisonniers allemands ont été roués de coups.

Le 27, le sous-préfet de Châtellerauld Pierre-Marie Wiltzer fait part de son inquiétude au préfet : *Ce sont là des faits qui revêtent un caractère de gravité exceptionnelle et, quelle que soit la tyrannie allemande que l'on peut évoquer comme précédent, il paraîtra un jour fâcheux pour la France que des faits de ce genre se produisent, d'autant plus (...) qu'ils ne manqueront pas d'être mis en parallèle avec les indescriptibles horreurs massives commises par les Allemands.* Il s'inquiète au sujet des cantonnements des prisonniers qui *circulent souvent seuls et peuvent être à tout moment surpris et constituent une cible facile pour qui veut les saisir.*

Le 1^{er} août, le ministre de l'Intérieur alerte le Garde des Sceaux, Pierre Henri Teitgen, et en informe le préfet Trémeaud. Il demande que cette affaire soit menée *rapidement et vigoureusement*, à cause des négociations menées avec les Alliés *pour obtenir des centaines de milliers de prisonniers de guerre allemands qui seront utilisés pour la reconstruction de la France.* Et il ajoute à l'intention du préfet : *De tels assassinats jouent donc directement contre l'intérêt national français.*

Que fait la police ?

Le 18 août, le commissaire principal des RG Éprinard rend son rapport au chef régional insistant sur l'aspect discret de cette *délicate mission* conduite à Saint-Christophe, Orches et communes circonvoisines. Il ferme les pistes les plus « tentantes » : Les ex-prisonniers, les déportés, ou les domestiques agricoles possiblement jaloux de la concurrence de main d'œuvre allemande sont *incapables d'avoir commis ces crimes.* (...) *À mon sens, nous sommes en présence d'un acte de terrorisme, sans autre raison profonde qu'un acte de sauvagerie.*

Il pointe l'ancien *Maquis Robert* (formé par Robert Guionnet) constitué *après le départ des troupes d'occupation, non par patriotisme, mais pour se livrer à des pillages et à des réquisitions illégales de toutes sortes chez les habitants. Une sorte de vengeance s'accomplissait vis à vis des personnes choisies.* (...) *Les habitants de la région appelaient ce Maquis « le Maquis Rouge » en raison d'éléments spéciaux le composant.* (...) *La population a souffert et (...) elle réproouve sévèrement.*

D'anciens membres de ce maquis, originaires d'Orches, Sérigny, Saint-Christophe et Saint-Gervais, sont cités : Narcisse R., Maurice A., Henri G., André C., Paul C. et possiblement Jaim S. Deux sont mis en avant : R. et G. ; R. car considéré comme responsable du *Maquis Robert* ; quant à G., c'est un dur, un malfaiteur et pas un patriote : *Sa présence à St Gervais inspire une certaine inquiétude à la population. On a peur de lui et personne ne veut l'employer. Si les habitants se taisent, il semble bien que ce soit par crainte des représailles de cet individu.*

Puis, le 3 septembre, c'est au tour du commissaire André Groussard de faire son rapport au chef de la 22^{ème} Brigade de police judiciaire.

Des lettres anonymes sont envoyées au procureur et à six villageois employant des prisonniers allemands. Ces dernières sont sans ambiguïté : *Vous êtes prévenus d'avoir à vous séparer, et cela dans le plus bref délai, des éléments qui sont employés chez vous. Si vous ne vous exécutez pas assez vite, nous nous verrons dans l'obligation de prendre les sanctions qui s'imposent en pareil cas.*

Des bruits nocturnes perturbent les prisonniers qui dorment chez leurs employeurs.

Les menacent paient et la peur s'installe : Le gardien du commando de Saint-Gervais refuse de dormir sur place car il n'a pas d'arme. Les employeurs se cotisent donc pour qu'il s'en procure une !

De la liste des suspects donnée par Éprinchar, Groussard soustrait Paul C. et S., mais ajoute les deux frères B.

Le ministère de l'Intérieur suit l'affaire.

Le 18 septembre, le préfet fait le point à l'intention du ministre de l'Intérieur. Il confirme que tous les services concernés se sont très sérieusement saisis de l'affaire. *Mais les habitants des localités intéressées se retranchent derrière un mutisme farouche et aucun élément positif n'a pu être retenu.* Un groupe de huit suspects est évoqué. *Cependant, aucun fait n'a été suffisamment établi pour procéder à l'arrestation de ces auteurs présumés qui sont l'objet d'une surveillance étroite. En outre, des indicateurs ont été placés dans la région intéressée, prêts à exploiter les vantardises et les bavardages susceptibles d'apporter un résultat décisif à l'enquête.*

Le quatrième et dernier rapport du commissaire Groussard.

Ce document de huit pages est daté du 15 novembre 1945. L'enquête a porté sur les incidents ou agressions concernant des PGA dans un rayon de 20 km autour d'Orches. *Les différentes enquêtes (...) ont été compliquées(...). Les indices sont peu nombreux. (...) Il est impossible de trouver un témoin qui veuille faire une déclaration écrite. Les auteurs des homicides ont réussi à faire régner la terreur dans le pays et on se heurte souvent à des témoins qui déclarent qu'ils savent quelque chose mais qu'ils ne veulent rien dire. (...) Il est certain que ces attentats sont l'œuvre d'une bande. Ses membres se soutiennent entre eux, tout particulièrement pour la création d'alibis.*

Les soupçons portent toujours sur huit personnes : Rémi B. et son frère Lucien, Eugène V. et son frère Daniel, André C., Henri G., Narcisse R. et Maurice A., ces deux derniers semblant être les moins compromis.

Dans l'état actuel des choses, devant la médiocrité des indices et l'absence totale de témoignages écrits, il ne paraît pas possible que cette enquête puisse être poussée plus loin, avec les moyens dont nous disposons.

Un point positif est signalé: Les esprits se sont calmés dans la région. *Il n'apparaît donc pas (...) qu'il y ait lieu de craindre dans un proche avenir le retour des attentats contre les P.G.*

Puis plus rien ...

Il semble bien que l'enquête en soit restée là. Nous n'avons trouvé trace d'aucune inculpation. C'est aussi le souvenir qu'en gardent les habitants qui, bien qu'enfants à l'époque, n'ont pas oublié cette affaire. Cela explique sans doute les silences gênés qui semblent continuer de peser aujourd'hui encore.

Une explication possible ? Dans le rapport du 3 septembre, il est précisé que *toutes ces personnes* (les suspects) *appartiennent (...) au Parti communiste, mais il est probable, si elles sont coupables, qu'elles ont agi de leur propre chef.* Or, à la mi-août 1945, Jacques Duclos, dirigeant du PCF, est venu à Poitiers. Quinze mille personnes (selon le *Patriote poitevin*) étaient venues l'écouter déclarer : *Gare aux provocateurs et aux nouveaux maquis. (...) C'est pour jeter le trouble (...) qu'on fait des soi-disant maquis ou qu'on exécute des prisonniers allemands. Je n'aime pas les Allemands, dit Duclos, mais tuer des prisonniers, c'est un acte de lâche. Des prisonniers, on ne les tue pas, on les fait travailler pour réparer le mal qu'ils ont fait.*

La realpolitik, dictée par les Alliés « prêteurs » de prisonniers travailleurs indispensables à l'économie du pays et par la participation de ministres communistes au Gouvernement Provisoire de la République, a-t-elle conduit à gommer ce drame, qui s'avère, aujourd'hui, ne pas être le seul du genre à avoir été commis après la Libération ?

In memoriam

Les corps des dix-huit prisonniers ont été transférés en 1961 au cimetière militaire allemand de Mont d'Huisnes (Manche). Leurs noms tels qu'ils furent reportés dans les registres d'état-civil des communes de Saint-Christophe et Sossais sont : Heinz Sturm, Josef Haane, Karl Godehard, Franz Rech, Aloïs Anderer, Albert Anderer, Richard Feder, Friedrich Steinell, Gerhard Schneider, Johann Schlumberger, Philipp Lederer, Hermann Reibold, Kurt Gelfort, Kurt Chrun, Walter Böker, Franz Melson, Waldemar Bastian, Helmut Hoos.

Notes.

Sources : ADV 1 W 3212

1280 W 62

76 W 146

51 JX Le Libre Poitou

270 JX Le Patriote Poitevin

Remerciements à Mmes Françoise Lavergne-Lageot, Christine Béchaud, MM. Pierre Poisson, Yves Bodineau.

Précisions sur les noms de lieux :

Sossay est aujourd'hui devenu Sossais.

Le lieu-dit de logement du commando de Saint-Genest est La Chaise.

Le lieu-dit de logement du commando de Saint-Christophe est Les Terres communes.

La cave ou carrière de Sossais est, selon les documents, appelée Bourg Joly (gendarmerie) ou la Miltrie (rapport police judiciaire), le Clos de la Milleterie (registre d'état-civil) ou La Gilbarderie, commune d'Orches.

Le hasard veut que M. Laurent Busseau ait publié, en 2023, un ouvrage (*Auxiliaires féminines et prisonniers de guerre allemands fusillés. Les Indes savantes* 207 p.) qui traite, entre autre, du même sujet. Nous ne nous sommes nullement inspirés de ses recherches. Et inversement.

Jacques Pirondeau, Jacques Albert, Loïc Richard.

1 - Albert Jacques & Pirondeau Jacques, *La Seconde Guerre mondiale en Loudunais, tomes 2 & 3.*

2 Nous avons localisé la carrière où les cadavres ont été découverts. Elle est aujourd'hui encore partiellement visible en bordure de bois, à environ 200 m. de La Gilbarderie. Des puits verticaux de 3 à 4 m de profondeur tombent sur une galerie apparemment maçonnée. Point GPS : 46.882691, 0.348832 . M. Pierre Poisson, habitant aux Rouges, né en 1940, nous y a conduits. Il a précisé que l'odeur était tellement insupportable que les animaux refusaient de s'approcher). Cette carrière s'appelle désormais la Cave aux Boches.